

Celui qui contracte un emprunt temporaire en vue des bénéfices d'une opération dont sa mort compromettrait le succès;

Le débiteur dont le travail et la loyauté sont la principale garantie de ses créanciers, garantie strictement subordonnée à son existence;

Tous ceux enfin auxquels incombent des obligations non hypothéquées sur des gages matériels, ne peuvent acquérir la certitude d'y faire honneur *dans tous les cas*, quelles que soient d'ailleurs leur intelligence et leur activité, qu'avec la garantie complémentaire d'une assurance sur la vie.

C'est pour eux une question d'honnêteté, un préservatif contre les chances de faillite posthume.

Le plus riche propriétaire foncier n'est pas à l'abri des inondations, de la sécheresse, des mauvaises récoltes. L'assurance sur la vie s'impose à lui comme une garantie de sécurité nécessaire.

Il n'est que sage de prévoir ces dépréciations et de les neutraliser d'avance par une assurance sur la vie. Si aucune dépréciation ne se produit, les primes payées auront servi à augmenter notablement la fortune de l'assuré, à l'encontre de ce qui a lieu pour les assurances contre l'incendie, la grêle, les sinistres maritimes.

Le père inquiet de l'avenir d'une de

ses filles, compromis par la prodigalité, l'imprudence ou la malchance d'un genre, pourra, *sans léser les intérêts de ses autres enfants*, prévenir les conséquences d'un désastre imminent à l'aide d'une assurance réparatrice.

Et s'il craint pour ce second capital le sort de la dot gaspillée, il y substituera un contrat de rente viagère inaliénable.

L'assurance sur la vie convient aussi aux personnes charitables désireuses de doter des établissements de bienfaisance, de léguer un capital ou une rente à des amis ou à des vieux serviteurs. Un prélevement viager sur leurs revenus donnera satisfaction à leurs aspirations généreuses sans préjudicier aux intérêts des héritiers légitimes.

L'Assurance sur la Vie est morale et salutaire.

Il ne manque pas de gens, même sensés qui vous affirment très sérieusement que l'assurance sur la vie porte malheur, parce qu'elle est, disent-ils, un manque de foi envers la Providence.

Adieu donc au proverbe: "Aide-toi, le ciel t'aidera", et vive le fatalisme! car ces pieux scrupules ne signifient pas autre chose.

Ne demandez pas à ces étranges logiciens par quelle anomalie ils se croient permis d'assurer leurs maisons et leurs récoltes contre l'incendie et d'appeler les

pompiers au secours de la Providence quand le feu les menace. Ils vous répondraient que c'est bien différent.

— Pourquoi.

— Parce que...

Il n'y a rien à répliquer à cela.

Mais à quoi bon réfuter un sophisme que ses auteurs démentent par leurs actes? car, quoi que vous disiez, vous pratiquez constamment l'Assurance sur la vie, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir:

(A suivre)

R. WILSON SMITH

Courtier en Débentures

Débentures Municipales, des Gouvernements et des Chemins de Fer, achetées et vendues. Débentures de premier ordre pour placements de fonds en fidéi-dépôts, toujours en mains.

GUARDIAN BUILDING
160 rue Saint-Jacques, Montréal.

GEO. GONTHIER,

EXPERT COMPTABLE ET AUDITEUR

Représentant The Account, Audit Co'y, Ltd. of New York. Spécialités: Auditions de livres, Organisations de Comptabilités et Règlements de Successions.

11 à 17, Côte de la Place d'Armes, Montréal
TEL BELL, MAIN 2113.

Nous Prêtons absolument sans intérêt.

ACHETEZ OÙ VOUS VOUDREZ

Profitez de notre offre également pour éteindre vos Hypothèques. Nous faisons déjà des affaires dans tout le Canada. Notre système a pour bases les meilleures garanties du calcul et de la finance. Notre mode d'opération est simple et honnête. Pour en obtenir des renseignements exacts écrivez ou demandez notre Pamphlet; adressé gratuitement sur demande.

LA CIE. DE PRET ET D'EPARGNE, A Responsabilité Limitée

Tél. Bell Main 3294.

VERRET & DROLET, Agents, 104 Rue St-Jean QUÉBEC.

20 Rue St-Alexis, MONTRÉAL, CANADA.

Capital. \$250,000
Payé.

Remboursable dans 20 ans ou moins.

Absolument sans Intérêt.

Pouvoir d'émettre \$1,000,000
d'Actions.

SYSTEME DE COTISATION.

Ordre Indépendant des Forestiers

L'ANNEE 1903

Payé aux Veuves, aux Orphelins et aux frères frappés d'incapacité...	\$1,658,108.92
Payé en bénéfices de maladies et de mortalité.....	192,163.71
Augmentation du nombre de membres durant l'année.....	14,123
Augmentation de l'actif durant l'année.....	1,234,237.27

Pourcentage d'accroissement d'assurance en vigueur durant l'année...	4.97%
Pourcentage d'accroissement de l'actif durant l'année.....	19.75%
Chiffre de la mortalité par 1,000, étant .14 de moins qu'en 1902.....	6.46

Pour toute information relative au système d'assurance fraternelle de l'O. I. F. s'adresser à tout officier ou membre de la Société.

BUREAU PRINCIPAL: TEMPLE BUILDING, TORONTO.

HON: DR. ORONHYATEKHA, *Chef Ranger Suprém.*

LT. COL. MCGILLIVRAY, C. R., *Secrétaire Suprême.*

BUREAU DE MONTREAL: 20 RUE ST-JACQUES.